

Voiture en panne aprés le 5em jours d'achat

Par Gense, le 04/06/2009 à 20:25

Bonjour,

J'ai acheté une voiture le 29/5/09 Le 03/06/09 je tombe en panne sur l'autoroute Le garagiste me dit que la poulie de l'alternateur était cassé avant que jel'achéte ce qui a entrainé la rupture d la courroie d'accessoir qui est entré dans la distribution 900 euros de réparation Ai je le droit de lui demander le remboursement de la voiture?